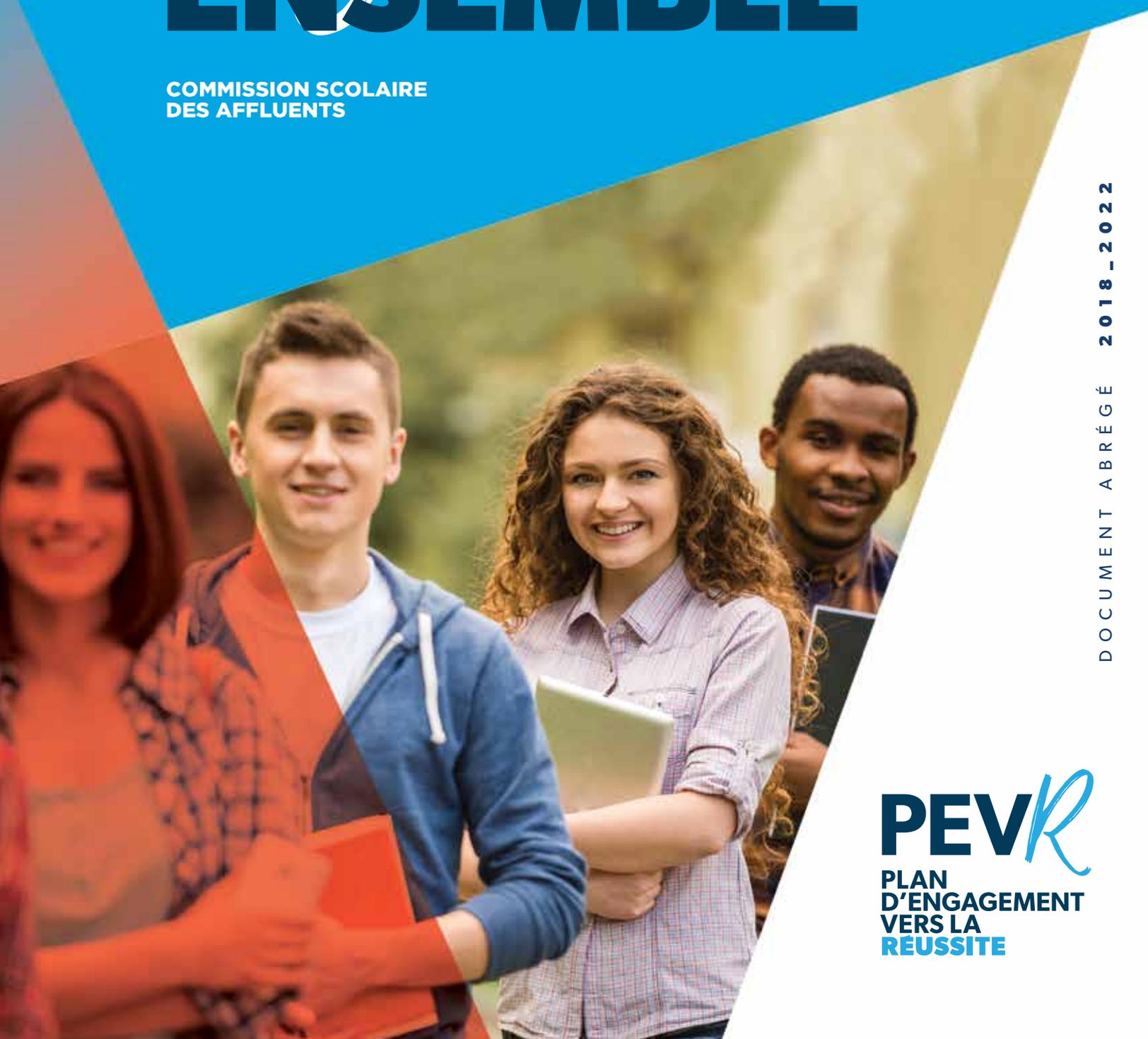


# Agir ENSEMBLE

COMMISSION SCOLAIRE  
DES AFFLUENTS



DOCUMENT ABRÉGÉ 2018 - 2022

**PEVR**  
PLAN  
D'ENGAGEMENT  
VERS LA  
RÉUSSITE

## Agir ENSEMBLE

### Mot de la direction

C'est avec le plus grand enthousiasme et une fierté partagée que nous vous présentons le Plan d'engagement (PEVR) vers la réussite de la Commission scolaire des Affluents.

Dans un premier temps, nous aimerions remercier tous les acteurs de la réussite qui ont conjugué leurs efforts afin de prendre part à la vaste consultation de près d'une année organisée dans le cadre de l'élaboration de notre PEVR adopté en juin 2018 par le conseil des commissaires.

Que ce soit les parents, les enseignants, le personnel de soutien, le personnel professionnel, les directions d'établissement et les cadres de services, tous ont contribué à leur façon à tracer le chemin qui nous permettra d'atteindre les plus hauts sommets.

Grâce à leur précieuse collaboration, nous avons pu dégager une vision commune des défis à relever et des actions qui seront nécessaires pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

Cette culture collaborative qui nous anime se résume en deux mots : **Agir ensemble.**

Agir ensemble afin de créer une mobilisation de tous les acteurs concernés autour d'orientations et d'objectifs axés sur la réussite des élèves.

Agir ensemble pour développer une cohérence dans la mise en œuvre de pratiques probantes nécessaires au développement des compétences de nos élèves.

Agir ensemble afin de se mettre en action pour la mise en œuvre de notre PEVR et l'élaboration des projets éducatifs de chacun de nos établissements.

Ce Plan d'engagement vers la réussite, nous le partageons avec l'ensemble de la communauté afin que tous les milieux puissent apporter leur contribution à l'accomplissement de cette noble mission : assurer la réussite de tous les élèves.

**Agissons ensemble !**



DE GAUCHE À DROITE :  
**Thierry Lauzon**  
 DIRECTEUR GÉNÉRAL  
 ADJOINT  
**Jean-François Joly**  
 DIRECTEUR GÉNÉRAL  
 ADJOINT  
**Isabelle Gélinas**  
 DIRECTRICE GÉNÉRALE  
**Thomas Duzyk**  
 PRÉSIDENT  
**Patrick Capolupo**  
 DIRECTEUR GÉNÉRAL  
 ADJOINT  
**Jean-François Collard**  
 DIRECTEUR GÉNÉRAL  
 ADJOINT

# Plan

# Strategie

## BUT DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Le Plan d'engagement vers la réussite permet de partager, avec l'ensemble des intervenants éducatifs, des parents et de la communauté, une vision commune des constats et des défis en vue de créer une mobilisation autour d'orientations et d'objectifs axés sur l'élève. Le Plan d'engagement vers la réussite permet ainsi de faire connaître ce que la commission scolaire entend faire pour assurer la réussite éducative de tous ses élèves, jeunes et adultes, et les efforts qui seront nécessaires pour y parvenir.

## ENCADREMENTS LÉGAUX

Le Plan d'engagement vers la réussite doit respecter les dispositions législatives de la Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique.

**209.1** Pour l'exercice de ses fonctions et de ses pouvoirs, chaque commission scolaire établit un Plan d'engagement vers la réussite cohérent avec les orientations stratégiques et les objectifs du plan stratégique du ministère. Le Plan d'engagement vers la réussite doit également, le cas échéant, répondre aux attentes signifiées en application de l'article 459.2. En outre, sa période doit s'harmoniser avec celle du plan stratégique du ministère conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.

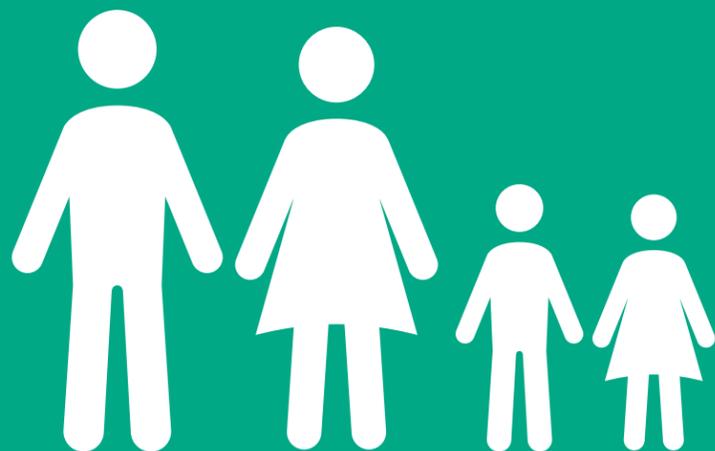


## Enjeux

- L'obtention d'un premier diplôme (DES ou DEP).
- La diplomation et la qualification des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).
- La réussite des garçons.
- L'évaluation au service des apprentissages.

## GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE

Dans le cadre de l'analyse de la situation et de l'élaboration de son Plan d'engagement vers la réussite, la commission scolaire s'est adjoint la participation de l'ensemble des acteurs de la réussite :



- ÉLÈVES ;
- PARENTS ;
- ENSEIGNANTS ;
- PERSONNEL DE SOUTIEN ;
- PERSONNEL PROFESSIONNEL ;
- PERSONNEL DES SERVICES ;
- CADRES D'ÉTABLISSEMENT ;
- COMITÉ DE PARENTS ;
- CONSEIL DES COMMISSAIRES.

## RÉSULTATS DE LA CSDA DEPUIS 2012



Augmentation de **10 points** du taux de diplomation et de qualification



Augmentation de **5 points** du taux de diplomation



Augmentation de **4,5 points** du taux de qualification



Diminution de **13,5 points** du taux de décrochage

# Strategie



## Vision

Tout projet d'envergure débute d'abord par une vision qui vient structurer la pensée et donner du sens aux actions à poser. Notre vision met en lumière les éléments de notre réflexion qui nous apparaissent essentiels. Cet énoncé de vision reflète donc à la fois les idées qui font consensus au sein de notre organisation et les valeurs qui la soutiennent.

# Strategie



## Valeurs

Depuis la création de la commission scolaire en 1998 et à travers les diverses consultations qui ont mené à l'élaboration du PEVR, certaines valeurs s'imposent de façon plus unanime pour témoigner de l'engagement de tous au regard de la réussite des élèves.

La commission scolaire des Affluents  
mise sur une **culture collaborative**  
pour **développer une cohérence**  
dans la mise en œuvre des **pratiques**  
à **haut rendement** nécessaires au  
**développement des compétences**  
du XXI<sup>e</sup> siècle de ses élèves.

**L'équité,**  
**la communication,**  
**le respect**  
**et l'engagement**  
sont au cœur de nos actions.

# Stratégie



## Points d'ancrage dans l'action

Lors de la consultation, tous les acteurs de la réussite ont pu contribuer à cerner les défis auxquels devra faire face l'organisation dans les prochaines années. Les échanges et les idées reçues étaient riches et de qualité. De plus, dans l'ensemble des milieux, les mêmes préoccupations et besoins ressortaient à travers les différents thèmes abordés. De ce fait, il nous apparaît essentiel d'inscrire dans notre PEVR les éléments recueillis qui ont contribué à définir les orientations et les points d'ancrage qui guideront la réalisation de la mise en œuvre de notre PEVR.

- La nécessité d'agir de façon préventive et rapide.
- L'importance d'offrir à l'élève des contextes d'apprentissage qui sont significatifs.
- L'harmonisation des pratiques d'enseignement (relation entre le savoir d'expérience et le savoir scientifique) basées sur les connaissances issues de la recherche (CIR).
- La volonté de tout le personnel de notre organisation de travailler en cohérence et en collaboration dans leur milieu et entre les milieux.
- Le besoin des acteurs, tant en ce qui concerne les écoles et les centres que les services administratifs, d'œuvrer dans un milieu où la collaboration et la concertation doivent faire partie intégrante de la culture.
- L'importance de recourir à des modes de communication efficaces et accessibles et des outils qui favorisent les échanges (expertise, meilleures pratiques, matériel pédagogique, etc.) dans le but d'assurer une communication fluide et respectueuse entre les acteurs de la réussite.
- Un soutien à la formation initiale et continue en adéquation avec les besoins exprimés par les différents établissements.
- Un accompagnement soutenu quant au concept même de l'évaluation. Revoir la place, le rôle et la fréquence de l'évaluation pour qu'elle soit au service de l'apprentissage réel de l'élève.
- Un soutien à apporter aux services de garde afin de répondre aux besoins de formation et d'harmonisation des meilleures pratiques de gestion et d'encadrement.
- La volonté de la commission scolaire de développer une stratégie de déploiement qui tient compte du Plan d'action numérique en éducation du MEES.

# Contexte

## CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE LA COMMISSION SCOLAIRE

### Constats

L'analyse des taux de réussite, des résultats des questionnaires et ainsi que des discussions tenues lors de la journée de consultation le 1<sup>er</sup> décembre 2017 nous permet de dégager les forces et les zones de vulnérabilité suivantes.

### Forces

- Résultats situés majoritairement au-dessus de ceux obtenus par l'ensemble du Québec<sup>1</sup>.
- Concentration de la population sur un territoire peu étendu et un milieu socioéconomique favorisé.
- Seulement 7,8 % de nos élèves fréquentent une école défavorisée (indice IMSE 8, 9 ou 10) comparativement à 30 % des élèves pour le réseau public.
- Taux de participation élevé des groupes concernés (élèves, parents, enseignants, personnel de soutien professionnel, cadres) aux diverses étapes menant à l'élaboration du PEVR.
- Adhésion importante du personnel aux actions, aux stratégies et aux moyens déjà mis en place au sein de la commission scolaire.
- Vision consensuelle des acteurs de la réussite ressortant de la consultation par les questionnaires et à travers les groupes de discussion.
- Forte adhésion du personnel enseignant quant à la nécessité d'harmoniser les pratiques éducatives et pédagogiques.
- Reconnaissance de l'importance des connaissances issues de la recherche (CIR) dans l'application des pratiques à haut rendement.
- Majorité d'enseignants qui, lorsque confrontés à des défis professionnels, sont prêts à s'engager dans un travail collaboratif (communauté d'apprentissage professionnelle (CAP), mentorat, etc.).

### Zones de vulnérabilité

- Écart entre le taux de réussite des garçons et celui des filles dans l'ensemble de nos indicateurs.
- Proportion élevée d'élèves qui se situent à l'échelon 3 (compétence acceptable) aux résultats des disciplines de français et de mathématique pour certains niveaux.
- Préoccupation toujours actuelle à l'égard de la réussite des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA).
- Nécessité d'une meilleure compréhension du concept même de l'évaluation : la place, le rôle et la fréquence de l'évaluation pour que celle-ci soit au service des apprentissages réels de l'élève.
- Forte croissance démographique impliquant le recrutement soutenu de personnel qualifié (enseignant, professionnel, cadre) pour œuvrer auprès de notre clientèle.
- Aucune carte d'enseignement exigeant des préalables de troisième secondaire en formation professionnelle.
- Grande difficulté à repérer et à mobiliser la population adulte qui aurait besoin de formations en littératie et en numératie.
- Besoin de soutien exprimé par le personnel dans la gestion des interactions sociales entre les élèves d'une part et, d'autre part, entre les élèves et les intervenants.

<sup>1</sup> Convention de partenariat CSDA.

# Orientations

## OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES DU MEES ET DE LA CSDA

MEES



**OBJECTIF  
POUR  
2030**

D'ici 2030, porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP).



**CIBLE  
INTERMÉDIAIRE POUR  
2022**

D'ici 2022, porter à 84 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification.

### ORIENTATION 1

## Réaffirmer que l'évaluation est au service de l'apprentissage des élèves

CSDA

ÉTAT DE LA SITUATION ACTUELLE		OBJECTIFS ET CIBLES POUR 2022
QUÉBEC	CSDA	
<b>COHORTE 2009-2010</b>		
Diplomation et qualification : <b>80,1 %</b>	Diplomation et qualification : <b>80,2 %</b>	<b>1.</b> Augmenter la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification pour <b>passer de 80,2 % à 86 % en 2022.</b>
<b>COHORTE 2008-2009</b>		
Aucune cible intermédiaire : <b>74,7 %</b>	Diplomation : <b>71,6 %</b>	<b>2.</b> Augmenter la proportion des garçons titulaires d'un premier diplôme (DES et DEP) pour <b>passer de 64 % à 70 % en 2022.</b>
Filles : <b>81,3 %</b>	Filles : <b>80 %</b>	
Garçons : <b>68,3 %</b>	Garçons : <b>64 %</b>	



MEES



**OBJECTIF  
POUR  
2030**

D'ici 2030, porter à 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4<sup>e</sup> année du primaire, dans le réseau public.



**CIBLE  
INTERMÉDIAIRE POUR  
2022**

En ce qui concerne cet objectif, sous la responsabilité du réseau scolaire, les commissions scolaires pourront définir une cible pour 2022 à partir des données analysées à l'examen de juin 2017.

### ORIENTATION 2

## Accroître les compétences en littératie et en numératie de ses élèves

CSDA

ÉTAT DE LA SITUATION ACTUELLE				OBJECTIFS ET CIBLES POUR 2022
QUÉBEC	CSDA			
<b>Portrait statistique Juin 2017</b>				<b>3.1</b> Maintenir un taux de réussite à l'épreuve d'écriture de 4 <sup>e</sup> année du primaire du MEES supérieur à 90 % jusqu'en 2022.
Donnée non disponible	<b>93 %</b>			
	Filles : 96 % Garçons : 90 %			<b>3.2</b> Augmenter la proportion des garçons qui ont une compétence assurée (échelon 4) ou marquée (échelon 5) au sommaire à la compétence <i>écrire</i> en 4 <sup>e</sup> année du primaire pour <b>passer de 52,6 % à 60 % en 2022.</b>
Aucune cible intermédiaire		<b>Échelons*</b>	<b>Total</b>	
		<b>4</b>	<b>5</b>	
Aucune donnée	CSDA	43,2%	17,9%	
	Filles	45,3%	24,5%	<b>69,8 %</b>
	Garçons	41,2%	11,4%	<b>52,6 %</b>
<b>Portrait annuel 2016-2017</b>				<b>4.</b> Augmenter la proportion des garçons qui ont une compétence assurée (échelon 4) ou marquée (échelon 5) au sommaire de la discipline <i>mathématique</i> en 2 <sup>e</sup> secondaire pour <b>passer de 42,7 % à 50 % en 2022.</b>
Aucune cible intermédiaire		<b>Échelons*</b>	<b>Total</b>	
		<b>4</b>	<b>5</b>	
Aucune donnée	CSDA	30,9%	15,4%	
	Filles	32,9%	17,6%	<b>50,5 %</b>
	Garçons	29,2%	13,5%	<b>42,7 %</b>

La réussite doit passer par une maîtrise plus élevée du niveau de compétence que le seuil de 60 % établi par le MEES.

**Selon le MEES, une compétence assurée s'établit de 74 % à 87 % (échelon 4) et une compétence marquée, de 88 % à 100 % (échelon 5).**

Il faut s'assurer que la majorité de nos élèves développent leur compétence de façon assurée ou marquée afin qu'ils soient en mesure de relever les défis des années subséquentes.

Sources : Les échelles des niveaux de compétences, MELS (2009) et Instruction annuelle 2007-2008.



**OBJECTIF  
POUR  
2030**

D'ici 2030, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.



**CIBLE  
INTERMÉDIAIRE POUR  
2022**

D'ici 2022, ramener à 11,4 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.



**OBJECTIF  
POUR  
2030**

D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves.



**CIBLE  
INTERMÉDIAIRE POUR  
2022**

- Garçons et filles : écart de 6,1 points pour l'ensemble des réseaux
- EHDAA et régulier : écart de 25,3 points pour le réseau public seulement
- Écoles défavorisées : écart de 6,5 points pour le réseau public seulement
- Éléves issus de l'immigration de 1<sup>re</sup> génération : écart de 3 points

## ORIENTATION 2

### Accroître les compétences en littératie et en numératie de ses élèves

ÉTAT DE LA SITUATION ACTUELLE		OBJECTIF ET CIBLE POUR 2022
<b>QUÉBEC</b>	<b>CSDA</b>	5. Maintenir ou diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire à 8,5 % jusqu'en 2022.
COHORTE 2008-2009		
<b>80,1 %</b>	<b>80,2 %</b>	



**CIBLE  
INTERMÉDIAIRE POUR  
2022**

D'ici 2022, augmenter de 5 points de pourcentage le niveau de compétence des adultes au Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)<sup>3</sup> 2012 pour le Québec.

## ORIENTATION 2

### Accroître les compétences en littératie et en numératie de ses élèves

ÉTAT DE LA SITUATION ACTUELLE		OBJECTIF ET CIBLE POUR 2022
<b>QUÉBEC</b>	<b>CSDA</b>	6. Les centres (FP et FGA) mettront en œuvre un plan d'action commun pour rehausser les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire de la commission scolaire de 5 % au PEICA.
<b>47 %</b> des adultes ont une compétence élevée en littératie (niveau 3, 4 ou 5)	Donnée non disponible	

<sup>3</sup> Les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements technologiques : des clés pour relever les défis du XXI<sup>e</sup> siècle, Rapport québécois du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2015.

## ORIENTATION 3

### Assurer une meilleure adaptation des services à la diversité des personnes, des besoins et des trajectoires

ÉTAT DE LA SITUATION ACTUELLE		OBJECTIFS ET CIBLES POUR 2022
<b>QUÉBEC</b>	<b>CSDA</b>	7.1 Réduire l'écart de réussite (qualification et diplomation) entre les filles et les garçons pour passer de 11,4 points à 7,5 points en 2022.
COHORTE 2009-2010		
Filles et garçons : écart de <b>8,6 points</b>	Filles et garçons : écart de <b>11,4 points</b>	7.2 Réduire l'écart de réussite (qualification et diplomation) entre les élèves HDAA et ceux du régulier pour passer de 32,5 points à 23,7 points en 2022.
EHDAA et régulier : écart de <b>32 points</b>	EHDAA et régulier : écart de <b>32,5 points</b>	
Écoles défavorisées : écart de <b>8,9 points</b> COHORTE 2008-2009	Écoles favorisées : <b>83,3 %</b> Écoles intermédiaires : <b>77,4 %</b> Écoles défavorisées : <b>S.O.</b>	7.3 Aucune école du territoire ne correspond à ce critère.
Éléves issus de l'immigration de 1 <sup>re</sup> génération : écart de <b>4,1 points</b> COHORTE 2008-2009	Immigrants de 1 <sup>re</sup> génération : <b>91,6 %</b> Population totale : <b>80,2 %</b> Écart : <b>11,4 points</b>	
		7.4 À la CSDA, l'enjeu ne se pose pas pour les immigrants de 1 <sup>re</sup> génération.



**CIBLE  
INTERMÉDIAIRE POUR  
2022**

D'ici 2022, 1 015 écoles adhèrent à la mesure  
À l'école, on bouge au cube! ou atteignent l'objectif de  
60 minutes d'activité physique par jour pour tous les élèves du primaire.



**ORIENTATION 4**

**Assurer à ses élèves un milieu de vie sain et bienveillant  
ainsi que des infrastructures sécuritaires de qualité**

ÉTAT DE LA SITUATION ACTUELLE		OBJECTIF ET CIBLE POUR 2022
QUÉBEC	CSDA	
<b>PORTRAIT STATISTIQUE</b>		
2017-2018 : <b>400 écoles</b> mettent en œuvre cette stratégie.	2017-2018 : <b>11 écoles</b> mettent actuellement en œuvre cette stratégie.	<b>8.</b> 26 écoles du primaire mettront en œuvre un projet pour permettre aux élèves d'être actifs 60 minutes par jour.



**OBJECTIF  
POUR  
2030**

D'ici 2030, faire en sorte que tous  
les bâtiments du parc immobilier soient  
dans un état satisfaisant.



**CIBLE  
INTERMÉDIAIRE POUR  
2022**

D'ici 2022, faire en sorte que 85 % des bâtiments  
du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.

**ORIENTATION 4**

**Assurer à ses élèves un milieu de vie sain et bienveillant  
ainsi que des infrastructures sécuritaires de qualité**

ÉTAT DE LA SITUATION ACTUELLE		OBJECTIF ET CIBLE POUR 2022
QUÉBEC	CSDA	
<b>PORTRAIT STATISTIQUE</b>		
<b>68 %</b> des bâtiments sont jugés dans un état satisfaisant, selon les critères du MEEES.	<b>70 %</b> des bâtiments sont jugés dans un état satisfaisant, selon l'analyse de la CSDA.	<b>9.</b> Augmenter de 15 % le nombre de bâtiments jugés dans un état satisfaisant, en fonction des critères du MEEES.

